

Nombre de membres	16
Membres présents	12
Votants	12
Exprimés	12
Oui	12
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20230412-DEL-2023-28-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril, le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Vice-Président.

Date de la convocation : 5 avril 2023

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

Estelle DELMOND - Franck FOUR - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD - Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy TOUZET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2023-28

OBJET : ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ MONTS ET BARRAGES ACTIONS COLLECTIVES 2022-2023 - TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES PRESTATION D'APPUI À LA PRODUCTION DE CONTENU DIGITAL POUR LES TPE CHOIX DU PRESTATAIRE

Monsieur le Vice-Président rappelle que le PETR, en partenariat avec les communautés de communes et la Région Nouvelle-Aquitaine, met en œuvre le dispositif Action Collective de Proximité sur son territoire.

Ce dispositif a vocation à avoir un effet levier sur des filières clés pour le territoire grâce à des aides individuelles aux entreprises et à des actions collectives, parmi lesquelles des actions pour accompagner la transformation numérique des entreprises.

Ces actions comportent un volet accompagnement individuel des entreprises dans leur communication digitale/appui à la production de contenu. Il s'agit de proposer aux entreprises ciblées, la mise à disposition d'un prestataire pour les aider à produire du contenu digital. L'alimentation régulière et professionnelle de leurs outils de communication digitaux doit permettre de : gagner en visibilité, promouvoir leur activité, accroître leur notoriété et leur image de marque, communiquer de façon efficace sur leurs produits/services, etc. L'objectif du PETR est également d'amorcer une dynamique pour les entreprises du territoire en vue de les rendre par la suite autonomes.

Afin de mettre en œuvre ce volet accompagnement individuel des entreprises dans leur communication digitale/appui à la production de contenu, Monsieur le Vice-Président rappelle que le PETR doit faire appel à un prestataire sélectionné via une consultation.

Il rappelle les modalités du marché :

- Durée : le marché est basé sur une durée de 12 mois à compter de la notification au prestataire retenu. Il pourra être prolongé par avenant pour une durée de 6 mois.
- Type de procédure : marché à bons de commande, 1 bon de commande par entreprise identifiée (objectif : 5 entreprises accompagnées sur une période de 12 mois)

Conformément au cahier des charges validé par le Bureau syndical du 8 mars 2023, la consultation a été lancée le 10 mars 2023 et les prestataires avaient jusqu'au 7 avril 2023 à 12h pour répondre.

Une seule offre a été reçue. Elle est portée par **L'Agence éditoriale Elma** (Eymoutiers) composée d'Emmanuelle MAYER et d'Elise LEVET. **Emmanuelle MAYER est mandataire de l'Agence.**

L'offre pour un accompagnement d'une durée de 3 mois se décompose comme suit :

- **État des lieux** : préparation, rencontre, compte-rendu

Contenu : étude des outils et supports de communication existants, temps d'échange avec l'entreprise pour connaître ses envies, premières observations et définition des besoins en contenus digitaux

Prix : **200 € TTC**

- **Accompagnement à l'élaboration d'une stratégie de communication digitale** : atelier de 2 h et compte rendu

Contenu : travail sur les objectifs, cibles, messages afin de définir les canaux de communication digitale les plus adaptés et les types de contenus à élaborer, les formats et les fréquences

Prix : **200 € TTC**

- **Réalisation d'un planning éditorial - Livrables**

Contenu : élaboration d'une liste de contenus à réaliser sur 2 mois, avec dates de publication, formats, mots clés, etc.

Prix : **200 € TTC**

- **Production et mise en ligne des contenus du planning pendant 2 mois**

Contenu : le nombre de contenus dépendra du type (pack photos pro et vidéos, montages vidéos pour Instagram ou Facebook, articles de blog, etc.).

Prix : **1 500 € TTC**

- **Bilan et transmission** : atelier de 2 h et compte rendu

Contenu : au terme des 3 mois, un bilan avec les statistiques permettra de déterminer le type de contenus le plus impactant et le meilleur rythme de publication.

Un temps de transmission des outils est prévu afin que les entreprises puissent poursuivre seules la création de contenus et la publication.

Prix : **200 € TTC**

Au vu des critères de jugement et de la méthodologie détaillée dans l'offre, il est proposé de retenir l'Agence Elma pour un coût de 2 300 € par entreprise accompagnée.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, à l'unanimité, valident le choix de l'Agence Elma et autorisent le Président tous les documents relatifs à la bonne exécution du marché.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Vice-Président,
Laurent PAQUET**

